

Avec le soutien de



SYNTHESE DU RAPPORT FINAL Programme soutenu par France Bois Forêt

Référence : 17RD704

« Développer l'utilisation du bois local par une meilleure connaissance des flux et un partage des méthodes de traçabilité des massifs »

Bénéficiaire(s) du projet : Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes,

Prestataire(s) : Union de Massif des Communes forestières du Massif Central, Union Grand Sud des Communes forestières, Union régionale des Communes forestières Provence Alpes Côte d'Azur, Union régionale des Collectivités forestières Occitanie.

Thématiques : Certifications de massif, bois local, bois construction,

Montant du soutien apporté par France Bois Forêt : 37 500€

Autres financement : FNADT CIMA, FNADT CIMAC, poctefa

Contexte

Outre leur rôle de propriétaires forestiers, les élus ont un rôle fort d'utilisateur de bois, et d'aménageur du territoire tout en étant garant de l'intérêt général.

La valorisation du bois en circuits-courts, transformés localement, participent au développement économique et social des territoires. Cela contribue au maintien des emplois en milieu rural et au développement de l'économie locale, tout particulièrement en zone de montagne. Or, aujourd'hui il est avéré que dans le domaine de la construction bois, la majorité des bâtiments est construite avec du bois d'importation.

Pour Les Communes forestières ont initié, développé et appuyé la mise en place de méthodes reproductibles de valorisation du bois local inscriptibles dans les marchés publics. Les démarches de certifications adossées à un système de traçabilité à 100 % des bois permettent un affichage dans les marchés publics. Cette méthode simple et reconnue aujourd'hui, est un véritable gage de réussite de la valorisation du bois local. La simplicité de la méthode permet à l'ensemble des collectivités (communes, communauté de communes, Départements et Régions) de l'utiliser dans leurs marchés. Il s'agit d'un véritable levier de développement de la filière bois locale.

Les certifications sont aujourd'hui Bois des Alpes sur le Massif alpin et mise en place de Bois des Territoires du Massif Central sur le Massif central. En parallèle, de premières approches ont eu lieu auprès des différents acteurs du Massif pyrénéen. Un réel intérêt est trouvé pour les acteurs économiques qui souhaitent développer leurs activités sur ce massif à fort potentiel.

Aujourd'hui, avec la concrétisation/réflexion de marques de traçabilité sur plusieurs massifs, adjoint par des démarches plus locales ou nationales, il existe un véritable enjeu de mise en cohérence pour assurer la

réussite de l'ensemble dans le temps. Cela implique de travailler sur une meilleure connaissance des flux de bois entre les massifs, des consommations et des systèmes mis en place.

Les certifications se développent sur des massifs contigus. Il est donc nécessaire de les articuler et de les lier entre elles pour éviter des effets de concurrences qui n'auraient aucun bénéfice dans l'idée initiale. Dans la même logique, des marques plus locales ou nationales sont existantes. Une approche croisée sera nécessaire. Le retour d'expérience partagée permettra une montée en compétence pour toutes ces démarches.

Face à ces enjeux, les Communes forestières, regroupées par massifs, ont décidé de travailler sur tous ces points au niveau de ces 2 massifs forestiers qui sont aujourd'hui concernés par les certifications BOIS DES ALPES™ ET BOIS DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL™.

Objectifs : Aujourd'hui, il apparaît le besoin de mieux appréhender les impacts de ces démarches et d'assurer une cohérence entre elles. Un focus est demandé par la plupart des acteurs de connaître l'impact de ces démarches sur les flux avec une approche quantitative et économique sur tous les produits concernés de la grume au produit fini.

Afin de développer harmonieusement des démarches, il est nécessaire de connaître les flux actuels par type de produit. Cette connaissance permettra de construire des outils d'articulation adaptés aux besoins et aux marchés, qu'ils relèvent de la première ou de la seconde transformation, en transactions directes ou via la distribution.

La situation est très différente selon les catégories de produits, et selon les massifs, entre un Massif central excédentaire, le Massif alpin très gros importateur de bois. Il est donc primordial de bien connaître les caractéristiques de chaque massif ainsi que d'appréhender leurs atouts/faiblesses afin de cibler les freins et les opportunités de chaque territoires.

Principaux résultats obtenus

L'analyse est découpée en plusieurs parties :

L'étude de la filière Alpes et Massif Central

L'objectif a été de produire une sorte de carte d'identité de la filière sur chaque massif pour faire ressortir les grands enjeux en termes de structuration. Pour cela une analyse fine a été réalisée. Cette première étude permettra de conforter les ressentis de terrain sur d'éventuelles contraintes (matériel, investissements, essences de bois, etc...).

Cela a consisté également en un recensement et la caractérisation des acteurs de la première et deuxième transformation, leurs procédés de production et leurs besoins et bassins d'approvisionnement.

La meilleure connaissance des acteurs, des produits et des procédés de transformation de la filière bois sur chaque massif permet de mieux appréhender les échanges commerciaux et les besoins de la filière.

L'étude a été scindée en 3 grands axes :

- La ressource forestière,
- La récolte et la commercialisation,
- La construction bois

Voici quelques-uns des principaux résultats.

Au niveau de la ressource, il apparaît que la ressource en bois sur la partie massif central (MC) est concentrée sur 3 départements alors qu'elle est plus diffuse sur les Alpes. Cette même ressource est facilement exploitable sur la MC : 63% de la surface alors que dans les Alpes elle est difficilement exploitable dans 69 % des cas.

Au niveau de la récolte, sur le MC il y a 5 millions de m³ récoltés et 0.7 pour les Alpes. Dans les données intéressantes, on peut noter qu'il y a environ 8% de récoltes en pins sur le MC, ce qui peut représenter un réel secteur de développement pour ces essences.

Les volumes de bois récoltés sont en augmentation sur le MC ces dernières années, surtout sur le douglas, alors que les récoltes sont en diminution dans les Alpes. La part de l'accroissement récolté est plus

importante dans le Massif central, ce qui peut expliquer les tensions ressenties par les acheteurs locaux sur certains secteurs.

Le nombre d'entreprises (scieries et seconde transformation) diminue, se restructure vers une massification.

Le marché du bois Alpes et Massif Central

Une analyse des flux commerciaux de chaque massif concerné ainsi que la caractérisation de la ressource forestière et son évolution ont été réalisées.

L'identification des flux de bois, de la forêt au produit fini, en passant par chaque maillon de la filière, permet de mieux appréhender les problématiques et de d'adapter les démarches de certification pour apporter des éléments des réponses.

Pour cela plus de 90 entreprises de première et deuxième transformation ont été auditées.

Les stratégies de développement Alpes et Massif Central

Sur la base de ces analyses, des lignes de positionnement et de perspectives sont en cours de réflexion et d'exécution.

Cela permet notamment d'éviter des effets des concurrences ou des difficultés de positionnement pour les entreprises limitrophes aux massifs ou encore aux entreprises déjà engagées dans des démarches locales ou nationales.

Il apparait clairement au vue de l'étude qu'il n'y a pas d'effet de concurrence entre les marques de certification. L'enjeu pour les marques est donc de définir comment elles se positionnent sur les zones limitrophes. Les résultats de cette étude seront présentés lors des CA des associations de certifications et un groupe de travail sera mis en place pour échanger sur les suites à donner pour les référentiels.

Les communes forestières ont noté des points importants où concentrer leurs efforts pour la suite de la valorisation du bois local sur les massifs :

- Approfondir les réflexions et les échanges avec les négociants qui sont de gros acheteurs de bois et qui fournissent de nombreuses petites entités.
- Il y a eu réel « effet Douglas ». Une grande partie du douglas utilisée dans les Alpes provient du MC. Il apparait nécessaire de réfléchir et de proposer aux MOA et MOE des alternatives, des produits de substitution pour favoriser l'utilisation de bois local du massif.
- L'importation reste importante sur l'ensemble des deux massifs. Il apparait nécessaire d'intensifier encore la communication et la formation de tous les acteurs de la filière. Les entreprises mais aussi les MOE, MOA et consommateurs car cela se répercute sur la dynamique économique des territoires.

L'analyse des conditions de mise en place d'une marque de Certification Bois des Pyrénées

L'action a consisté à

- recueillir les attentes de chaque maillon de la filière pour construire une base de travail commune qui prennent en compte les moyens de production et de distribution spécifique à ce massif.
- Le projet a permis de poser les bases de la phase d'émergence d'une marque collective de certification adossée à un système de traçabilité. Par la suite, il sera nécessaire d'effectuer un accompagnement des entreprises pour identifier la faisabilité technique de sa mise en place.

Valorisation envisagée

Pour valoriser le travail entrepris lors de cette étude, plusieurs actions sont prévues :

- Restitution auprès des Comités de Massif Alpes et massif Central au cours de l'automne pour présenter les résultats et les actions envisagées pour la suite.
- Communication auprès des entreprises ayant répondu à l'enquête et aux entreprises. Résultats de l'étude présentés de façon synthétique sous forme de plaquette recto-verso.
- Restitution auprès des conseils d'administration des marques de certifications et propositions des
- Options de développement et d'évolution des marques. Création d'un groupe de travail technique pour étudier ces propositions et les insérer aux référentiels des marques.

- Intégration dans les sessions de formation des résultats de l'étude auprès de nos adhérents pour mettre en valeur la problématique de l'utilisation du bois local et les enjeux associés.
- Rédaction d'axes de travail prioritaires aux vues des résultats de cette étude

Proposition de deux indicateurs pour évaluation (maximum ½ page) et analyse :

Indicateur 1 : Nombre d'entreprises auditées

Au total, 90 entreprises de première et deuxième transformation ont été auditées. Il a été prêté une attention particulière pour avoir des entreprises représentatives du massif et de toutes les catégories : grosses structures mais aussi entreprises unipersonnelles ; scieries, négoce, charpentiers, menuisiers, entreprises implantées sur le deux massifs, sélection de quelques entreprises avec des spécificités : travail d'essences moins valorisées : feuillus, pins

Cet échantillon assez large a permis d'être représentatif en terme quantitatif mais aussi qualitatif de ce qui se passe sur l'ensemble des deux massifs.

Indicateur 2 : Nombre de restitutions prévues pour présentation des résultats et perspectives

A l'issue de l'étude plusieurs réunions sont déjà programmées :

- 2 avec les comités de massifs à l'Automne,
- 2 avec les associations de certifications en vue de créer un groupe de travail sur l'évolution et la modification des référentiels
- 1 avec les entreprises impliquées dans l'étude
- Puis intégration des résultats dans les modules de formation à destination de nos adhérents et réflexion sur les pistes de travail mis en valeur par la présente étude.
- 1 analyse des conditions de mise en place d'une marque de Certification Bois des Pyrénées.

Année de publication : 2019